

Le présent fichier PDF **AILF n°4** reproduit

***La Lettre de l'AILF n° 1
Bulletin de liaison de l'
Association des Informaticiens de Langue Française
Daté de Février 1983***

Ce document est disponible sous le numéro **AC_23435-52** dans l'inventaire de la collection de l'ACONIT, Association pour un conservatoire de l'informatique et de la télématique, Grenoble.

Ce numéro d'inventaire regroupe des documents en provenance de la bibliothèque personnelle de Gérard Langlet, un informaticien du CEA.

Ce PDF reproduit :

-les 12 pages du bulletin n°1 de l'AILF, datés de février 1983, avec en particulier en pages 12 quelques lignes d'un commentaire par Gérard Langlet,

-la copie de la page « courrier » du bulletin n°2 de l'AILF daté de Avril 1983, page où se trouve un autre commentaire de Gérard Langlet, montrant sa motivation à défendre l'usage de la langue française.

L'AILF a été créée en 1981, et s'est sans doute dissoute en 2009-2010.

Pour utiliser ce document, mentionnez, Gerard Langlet, l'AILF, ainsi que la Base de Données ACONIT n° 23435.

Il est rappelé que la loi sur les droits d'auteur n'autorise que les reproductions partielles de documents à titre individuel et pour des motifs de recherche.

La Lettre

n° 1

FEVRIER 1983

de l'A.I.L.F.

BULLETIN DE LIAISON DE L'ASSOCIATION DES INFORMATIENS DE LANGUE FRANÇAISE

sommaire

Editorial :

L'heure des responsabilités
(Jean BECAM) 1

Lettre de Stellio FARANDJIS -
Secrétaire Général du Haut Comité
de la Langue Française 2

A propos de la Création de l'A.I.L.F.
(Romain JACCOUD) 3

L'A.I.L.F., son but, ses objectifs,
son organisation
(André ABBOU) 5

Comptes-rendus des Commissions ... 6

Bibliographie 9

Communiqués 10

Courrier 11

abonnement

ADHESIONS ET RENSEIGNEMENTS

A.I.L.F.

61, rue de Vaugirard

75006 PARIS

Tél. : 33 (1) 222.18.88

L'HEURE DES RESPONSABILITÉS

Voici le premier numéro de notre Lettre, de VOTRE Lettre. Par ce moyen, nous entendons inaugurer la Phase II de notre action.

Il y a un an, nous prenions position en déclarant sans ambages qu'il fallait endiguer le laisser-aller ou l'inconscience des responsables qui avaient laissé se créer dans notre pays un ordre conduisant à la perte de notre identité culturelle et à notre déclin technologique et culturel.

Le travail n'a pas manqué : avec les moyens limités qui sont les nôtres, mais aussi forts de l'appui des pouvoirs publics, de l'Agence de l'Informatique, du Haut Comité de la Langue Française, de la DIELI, du Ministère de l'Éducation Nationale, du Ministère de la Consommation, du Ministère du Commerce Extérieur, nous avons entrepris d'étudier les causes, les formes et les conséquences de ce phénomène aberrant : la disparition progressive de la langue française des grands circuits de traitement et de diffusion de l'information.

Un pays qui perd sa langue est un pays qui perd sa mémoire et renonce à la maîtrise de son destin. Nous entendons montrer qu'il n'y a nulle fatalité en la matière et que, bien que tardif, le combat que nous entamons est à la hauteur du défi.

En attendant qu'une Revue digne de ce nom nous permette de défendre pleinement notre cause et, pour cela, de publier toute l'information voulue sur l'état présent de l'informatique en français, nous voulons faire de cette Lettre un lien efficace entre nos adhérents, un instrument de travail pour tous ceux qui veulent participer à notre action. Car, plus que jamais, il faut créer un outil de réflexion et de diffusion d'idées pour ceux qui ne renoncent pas.

Nous nous adressons donc à tous les informaticiens et utilisateurs de l'informatique qui veulent faire du bon travail en français et maîtriser les technologies informationnelles en français.

Chaque lettre fera bien entendu le point sur la vie de l'Association : ses besoins, ses difficultés, ses succès, sa démarche, ses aspirations. Nous rendrons compte de la progression de nos interventions dans les différents champs de l'action entreprise. Mais ce bulletin sera aussi le vôtre. Il est à votre service. Dans la mesure du possible, nous publierons le maximum d'informations susceptibles d'aider nos lecteurs : références d'ouvrages ou d'articles utiles, renseignements divers sur la lutte pour le français dans l'informatique et échos du monde informatique francophone.

En fait, nous chercherons surtout à faire mieux comprendre la complexité des facteurs de l'équation qui nous préoccupe et à l'éclairer des propositions qui nous parviendront des horizons les plus divers. Pour cela, la Lettre sera ouverte à tous. Qu'il s'agisse d'articles, d'éléments d'étude, de simples réflexions ou de critiques, tout ce que nous recevrons alimentera un débat qui, nous l'espérons, ira en s'enrichissant. Ce débat, nous avons demandé à Monsieur Stelio FARANDJIS de l'ouvrir sous le signe des rapports entre la technologie et la langue française.

Jean BECAM
Président de l'A.I.L.F.

PREMIER MINISTRE

HAUT COMITÉ
DE LA LANGUE FRANÇAISE

Le Secrétaire général

PARIS, le 11 janvier 1983
32, rue de Babylone PARIS
TÉL. 556.80.00

Le Gouvernement entend aider l'Association des Informaticiens de Langue Française. Le **Premier Ministre** l'a indiqué à plusieurs reprises ; le **Haut Comité de la Langue Française** entend soutenir cette association car elle inscrit ses actions dans le cadre des priorités économiques et culturelles de la France, et parce qu'elle est aussi essentielle pour l'avenir, plus largement encore, de la francophonie internationale.

Est-il besoin d'insister sur l'effort prioritaire que la France souhaite accorder à son Informatique ? Le Ministre de l'Industrie, Jean-Pierre CHEVENEMENT l'a souvent exprimé ; mais ce même Ministre a tenu à saluer la naissance de l'A.I.L.F. comme un fait culturel essentiel : la survie de la langue française comme **une grande langue moderne de communication internationale**.

Je souhaite que d'autres informaticiens francophones s'organisent et que dans un proche avenir surgisse une fédération internationale des associations d'informaticiens de langue française qui pourrait trouver sa place dans le cadre du grand réseau des ingénieurs et techniciens de langue française, **réseau socio-professionnel** aussi indispensable à une francophonie vivante que pourra l'être la dimension économique ou la dimension politique.

Je souhaite que vous, informaticiens, preniez en mains le destin de votre profession, dans sa dimension culturelle notamment ; sans vous rien n'est possible : l'avenir de la langue française c'est l'affaire de tous, des ingénieurs, cadres, techniciens, ouvriers et pédagogues de l'informatique en particulier. Rassemblez-vous, réfléchissez, créez ensemble cette dynamique sociale sans laquelle il ne peut y avoir de communauté culturelle et en particulier de communauté linguistique vivante.

Mais comme le rappelle souvent votre Président, le Général BECAM, il n'y a pas seulement à développer une informatique en français, il y a à **sauvegarder la vitalité d'une société et à garantir la validité de ses libres choix de civilisation grâce à l'informatique**, puisque celle-ci doit révolutionner bientôt tous les secteurs de la production et des échanges. **La mise au point de logiciels** avec les partenaires francophones du Sud pour répondre à leurs propres besoins comme à ceux du **co-développement** apparaît être une urgence essentielle ; autre urgence encore les didacticiels, autre urgence (pourrions-nous dire enfin ?) l'informatique au service de la terminologie, pour connaître les besoins exprimés ou les solutions proposées par les professionnels, comme pour servir les usagers, ces derniers pouvant être tour à tour des créateurs de mots et d'expressions, ou des consommateurs.

Un dernier souhait : ne faites pas comme certains oiseaux rares de la « francofaune », n'attendez pas tout de l'État, ne vivez pas en circuit fermé, explosez, devenez une réalité sociale avec des actions, des cotisants, des idées précises sur des problèmes concrets. Soyez vivants, comme doit être vivant notre peuple, comme doit être vivante notre langue.



Stelio FARANDJIS

A propos de la création de l' A.I.L.F.

Il en est du changement en politique comme du changement dans les mœurs, les traditions et les comportements : tout bouleversement est vécu dans les affres ... d'autant plus que si la plupart d'entre nous affichent en paroles un désir inextinguible d'évolution, notre attitude quotidienne, des plus conservatrices, s'y oppose farouchement.

Notre grégarisme (pour ne pas dire notre xénophobie) que nous transformons, entre autres, en impérialisme culturel nous conduit à agir en défenseurs de traditions souvent figées et qui correspondent à un passé lointain où le poète pouvait écrire « France, terre des arts ... ». En ce qui concerne la langue, remarquons que nous sommes des grammairiens, pas des linguistes (il existe une agrégation de grammaire, pas de linguistique et personne, à part quelques rares individus, n'a jamais insisté sur ce fait, pourtant révélateur). La grammaire codifie, norme, bref conserve ; la linguistique étudie l'évolution et conduit, tout naturellement à l'invention de nouveaux instruments pour véhiculer des notions nouvelles, des concepts nouveaux et de nouvelles démarches.

Mais la langue n'est pas un musée, reflet d'une splendeur passée qu'elle soit économique, politique ou culturelle ; autour de nous, nos voisins, porteurs d'un pouvoir technologique, inventent et fabriquent quotidiennement ces instruments indispensables de la communication qui traduisent concepts, notions et applications : les mots.

Faut-il désigner un circuit sur lequel circulent des signaux porteurs d'information dans quelque sens que ce soit ? Le mot est vite trouvé : omnibus. Est-il un peu long ? Raccourcissons-le et nous avons bus ; faut-il trouver un nom à la quantité minimum d'information informatique ? Aucun problème, contractons « binary digit » pour en faire bit... etc.

Ce ne sont là que deux exemples d'une attitude que nous vivons comme un irrespect profond de la langue (crime de lèse-majesté, s'il en fût), d'autant plus que cette approche est quasi-individuelle (l'anarchie, quoi !) : qui a besoin d'un mot, l'invente.

Et cette invention repose généralement sur la manifestation d'un bon sens si élémentaire que tous ceux qui rencontrent ce mot nouveau, le saisissent et le comprennent immédiatement... donc, l'adoptent.

Cette attitude, il faut bien le constater, nous est non seulement étrangère, mais nous choque très profondément. Comme elle traduit un dynamisme souvent novateur, quand nous nous opposons à l'envahissement de mots étrangers sans percevoir que cet envahissement est le témoignage d'un progrès technologique dont il semble que nous soyons incapables, nous défendons en même temps une position conservatrice. Et c'est tellement vrai que nous nous réunissons dans des « associations de défense ... », alors qu'il est grand temps de créer une association « pour le progrès de la langue ».

Ah ! La pureté de la langue..., je crois déjà entendre ce frémissement qui précède la défense de la pureté de la race. Non, c'est la vie de notre langue qui est en question, pas sa momification ; la vie étant évolution, c'est elle qu'il faut alimenter.

Mais qui sont les gardiens de notre véhicule de la communication ? Des gens intègres, animés du meilleur esprit et dont toutes les actions et interventions sont guidées par le goût du bon usage (Grévisse, Grévisse à la lecture duquel je prends tant de plaisir... voyez, je me laisse aller à cette jouissance du muséologue) et qui prennent la forme d'un corset de règles qui sont souvent un filtre, voire une barrière à l'exercice de l'imagination créative. Oh, il ne faut pas leur en vouloir ! Ils ne sont que notre émanation, notre goût du père protecteur, notre désir de la règle et de l'ordre, notre horreur de l'anarchie : il y a, quand on est bien élevé (... et nous le sommes tous), des choses qui se font et d'autres qui ne se font pas : notamment toucher au patrimoine national ... et à partir du moment où un patrimoine est national, il n'est pas question d'y apporter des retouches, aussi indispensables soient-elles, sans le consentement des gardiens du temple. Et ces gardiens sont tellement pénétrés de l'importance de leur mission qu'ils finissent, sans même s'en apercevoir, par devenir le temple lui-même.

Au commencement était le Verbe ... dit un ouvrage bien connu. Et bien, s'il n'y a plus de verbe, il n'y aura bientôt plus que des souvenirs !

Au-delà, donc, de ce verbe anglo-saxon manifestation d'une vitalité agressive (comme toute vie d'ailleurs), il y aura, il y a déjà, dans le domaine qui nous intéresse c'est-à-dire l'informatique, un ensemble de solutions de société dont il n'est pas sûr qu'elles nous conviennent et, en tout état de cause, à propos de la mise en oeuvre desquelles nous n'avons pas été consultés.

A propos de la création de l'A.I.L.F. (SUITE)

Mais si la critique est aisée, l'art est difficile.

Que faire, donc, en face d'une situation qui n'est, encore une fois, que la manifestation de notre peur du changement ... et pourquoi pas à la limite, de notre refus de vie : Eros et Thanatos !

Si nous posons la question en termes de survie, cela implique qu'il ne peut y avoir de solutions bien ficelées qui pourraient être imposées, forçant ainsi un processus d'évolution qui serait incompris, donc ignoré (au mieux) et rejeté (au pire) par la grande majorité de nos concitoyens. Dans ces conditions, nous sommes condamnés à convaincre, c'est-à-dire à écouter, non seulement sur le plan de la partie de langage qui nous concerne, mais également sur bien d'autres plans.

Sans aborder le domaine de la technologie, proprement dite, constatons tout de même qu'une réunion de professionnels de l'informatique (au sens large du terme : macro-, mini- et micro-informatique), d'utilisateurs (du plus spécialisé au plus innocent) et d'entrepreneurs, pourrait dire des choses pleines d'intérêt en ce qui concerne les créneaux à inventer ou à saisir où notre pays serait en mesure d'intervenir de manière offensive. Certes, bien des aspects nous échapperont car nous ne serons jamais des stratèges de la politique informatique qui sera décidée, mais je pense que, réunion d'hommes et de femmes que ces problèmes passionnent, nous devons être en mesure de dire, en répondant aux «à quoi cela sert-il, à quoi cela pourrait-il servir, à quoi souhaitons-nous que cela serve ?», les projets et les idées qui nous apparaîtront en dépassant le simple débat.

Mais le domaine auquel nous devons consacrer nos efforts est celui de l'information vue sous l'angle de son véhicule : le langage. Considérées sous ces aspects, les questions qui relèvent du «à quoi cela sert-il» deviennent des questions fondamentales.

Il ne s'agit plus, carré des braves d'un Waterloo dépassé, de défendre mais bien au contraire de développer et de faire vivre un véhicule qui permettra (ce n'est pas tellement le cas aujourd'hui) à l'imagination des uns et des autres de s'épanouir dans des réalités observables. Inventer des mots, c'est aussi exprimer des notions, des idées et des concepts nouveaux, c'est vivre une politique (au sens le plus noble du terme), c'est mettre, enfin, en oeuvre une manière de voir.

Le livre d'abord ! Tant de choses ont déjà été dites, écrites sur la pauvreté de l'édition technique et scientifique française qu'on pourrait croire qu'elles ont été entendues. Hélas ! Aujourd'hui encore, la comparaison entre ce que le monde anglo-saxon met sur le marché et ce que nous y mettons nous-mêmes se passe de commentaires, notamment dans les domaines scientifiques et techniques. C'est à croire que nous obéissons tous à ce mot d'ordre «être long, confus et surtout, ne rien écrire qui pourrait être utilisé par le pékin vulgaire».

Foin des exemples et des applications, l'idée directrice est qu'il faut écrire non pour le lecteur mais pour sa propre réputation, laquelle ne peut s'établir de manière durable que si l'on a fait sécher ses pairs. Je me souviens d'un de mes maîtres qui, dans un langage clair et précis sinon un peu vert, disait «... il faut être con sphériquement de manière à ne laisser aucune aspérité à laquelle pourrait s'accrocher un critique». Apparemment il a été le maître de beaucoup d'auteurs car la leçon semble avoir été bien comprise ... et bien retenue. Si nous n'avions d'influence et de résultat rien que sur ce chapitre, nos efforts n'auraient pas été vains.

Mais n'anticipons pas. Disons plutôt pour terminer que l'informatique est une technique, tandis que l'information est le métalangage (moi aussi, je sais causer l'hexagonal qui organise notre monde ; vouloir enfermer ce qui se construit sous nos yeux en des termes qui ne renvoient qu'à la technique c'est, une fois encore passer à côté des êtres de chair et de sang que nous sommes et laisser s'infiltrer insidieusement parmi nous des solutions automatiques dont nous risquons fort d'être les esclaves.

Rappelons-nous qu'il n'est pas de technique neutre ... pas plus que de mots neutres. A nous de nous en saisir pour donner à cet ensemble un contenu explicite.

Romain JACCOUD

Professeur à l'Université
de Paris VII
Membre de l'A.I.L.F.

L'A.I.L.F., son But, ses Objectifs, son Organisation.

I — Une philosophie de l'identité culturelle et de la vie sociale :

Il y a vingt ans, Etienne, ce guetteur des civilisations et des langues, tonna dans le désert quand il dénonça, dans notre lexique, et secteur après secteur, les intrusions linguistiques anglo-saxonnes, en raison de notre retard technologique. Et il fit rire les esprits avancés quand il inventoria, pan après pan, les retraits, les abandons et les subversions d'énoncés en français sous l'effet d'une anglomanie puérile où l'ignorance et le snobisme le disputent au mercantilisme de quelques clans des médias et de la publicité contrôlée par des groupes de pression. Et ce, durant la période même où le Général De Gaulle engageait les Français à se reprendre pour échapper à la décadence politique, économique, scientifique et culturelle.

Les prophéties acrimonieuses d'Etienne ne font plus rire aujourd'hui. On leur tourne le dos : c'est trop tard, disent certains. On constate, en effet, que ruisseau après ruisseau, rivière après rivière, fleuve après fleuve, l'anglophonie circule sans résistance et tend à contrôler ou à parasiter les réseaux, les noeuds, les récepteurs et les émetteurs d'information. Quelques beaux esprits s'entêtent à confondre les époques en affirmant que l'espagnol, après sept siècles d'occupation maure, ne conserve plus aujourd'hui que sept cents mots arabes. Des industriels, lucides par ailleurs, s'imaginent que la réussite technologique existe, se suffit à elle-même et détermine des rapports économiques fructueux en dehors de tout terreau culturel et de tout appui linguistique. Et, raisonnant par analogie, ils citent l'exemple de la réussite japonaise, alors que celle-ci est justement la conséquence d'une conscience nationale et d'une culture sociale qui imprègnent fortement les systèmes de référence et les comportements de ce peuple. A l'inverse, on le sait, plus les traditions et les repères culturels d'un pays se trouvent proches d'un autre pays économiquement, technologiquement et culturellement dominant, plus celui-là court le risque de l'assimilation culturelle et de l'éclatement national. Et quel monde merveilleux que celui qui se profile : uni et minipensées, uni et miniculture, uni et miniconduites sociales !

L'Association des Informaticiens de Langue Française est née justement de cette analyse lucide, aiguillée par la gravité du péril. Créée au début de janvier 1982, sous le patronage du Haut Comité de la Langue Française et de l'Agence de l'Informatique, l'A.I.L.F. a reçu, chemin faisant, le soutien du Ministère de l'Éducation Nationale (direction de la recherche) et du Ministère de la Recherche et de l'Industrie (DIELI). Elle a choisi de populariser l'objet de son entreprise par une dénomination qui traduit son souci de rassembler les professionnels et les utilisateurs de l'informatique afin de constituer un forum, un pôle d'information, et un centre d'études des questions et des moyens dont dépend la mise au point des systèmes informatiques en français.

L'A.I.L.F. n'est pas, en effet, un simple groupement corporatiste réservé aux seuls « informaticiens » mais un rassemblement qui se veut le plus large possible de tous les responsables concernés par le défi informatique. Son propos dépasse largement les préoccupations linguistiques traditionnelles pour poser le problème du devenir de notre civilisation à l'ère informationnelle. Enfin, l'A.I.L.F. ne s'adresse pas seulement aux Français ou aux peuples francophones, mais à tous ceux qui, dans le monde entier, refusent de se voir insidieusement conduits à l'amnésie culturelle par le biais d'une information systématiquement anglophone et choisissent temporairement le français comme alternative à la domestication scientifique et économique.

II — Modalités pratiques :

A) Ni syndicat, ni société savante, comme nous l'avions indiqué dans notre fiche de présentation de mai 1982, l'A.I.L.F. doit donc être à la fois :

- un **forum** ouvert à tous les informaticiens et utilisateurs de l'informatique,
- un **animateur** de la réaction contre l'hégémonie anglo-saxonne dans l'informatique et un **promoteur** de l'informatique en français,
- un **pôle d'information** destiné à rassembler les données des différents problèmes ainsi posés et à les fournir à la demande,
- un **centre d'études** pour tout ce qui concerne l'informatique en français,
- enfin, un conseil à la disposition des instances gouvernementales, des élus et plus généralement des responsables de l'informatique française.

B) Objectifs :

La structure de l'A.I.L.F. est simple. Elle est constituée de sections d'étude et de réflexion associées à un organe chargé d'engager les actions décidées en conseil. Cet outil de réflexion se compose de commissions qui fonctionnent sous la responsabilité du bureau, rassemble les informations relatives à un dossier particulier et propose les lignes d'actions souhaitables. Les commissions d'étude (notamment « Études Générales et Prospectives », « Fond Documentaire », « Terminologie », « Enseignement », « Répertoire », ...) ont engagé leurs actions dans plusieurs directions :

- Analyse et synthèse des formes et moyens de l'action à mener à l'égard des professions et des usagers de l'informatique, en vue de créer les conditions favorables à une prise de conscience nationale.
- Recensement des organismes de formation et de conseils concourant à la mise en place du circuit informatique en France. Il s'agit de dresser un inventaire pratique et critique, s'assurant que l'informatisation de la société française ne se fera pas au détriment de ses options culturelles, sociales et technologiques.
- Réflexion sur les formes et les nouvelles structures éventuelles d'une néologie informatique authentiquement conforme aux structures morphologiques des vocabulaires français.
- Enquête sur les causes, les aspects et les effets de l'usage de l'anglais dans les circuits informatiques pour mesurer d'une façon précise l'emprise concrète de l'anglais dans l'informatique sous toutes ses formes (matériels de tous genres, notices d'emploi, manuels d'utilisation, logiciels, langages, recherche, formation, édition, publicité, etc ...). Autant que possible, cette enquête doit d'une part donner des indications quant à l'évolution probable de cette emprise, et d'autre part, permettre d'apprécier la manière dont est perçue l'emprise croissante de l'anglais dans les différentes catégories socio-professionnelles concernées par l'informatique.

En somme, avant de réagir contre l'intrusion anglo-saxonne dans l'informatique, et afin d'agir en toute connaissance de cause pour le maintien de notre langue dans le plein emploi de ses usages, l'enquête a pour but de faire le point exact de la situation, d'évaluer sa gravité et de prévoir son évolution.

Comptes-rendus des commissions

COMMISSION «TERMINOLOGIE»

Réunion du 4 janvier 1983

Les besoins en matière de terminologie française de l'informatique ne semblent pas couverts par les divers organismes existants.

Les organismes existants sont :

- AFNOR
- Commission d'Enrichissement du Vocabulaire de l'Informatique (Gal Ferret)
- CNRS
- Trésor de la Langue Française

L'Afnor produit des normes qui sont un consensus consacrant un usage établi depuis longtemps. Elle ne permet pas de répondre à l'évolution rapide de la terminologie. De plus, étant secrétariat de l'ISO (Organisation Internationale de Normalisation), elle reste très liée aux travaux normatifs conçus en fonction de civilisations et cultures non françaises.

La Commission d'Enrichissement du Vocabulaire de l'Informatique, créée à l'origine pour trouver des équivalents à des termes anglais est composée de personnes qui ne voient pas vivre l'informatique et qui n'entendent pas évoluer la langue qui s'y emploie.

Le CNRS dispose d'un puissant centre de documentation que la profession informatique méconnaît totalement, ce centre étant géré comme un «Centre de Profit».

Le Trésor de la Langue Française, qui est rattaché au CNRS se limite à l'analyse textuelle des auteurs consacrés. Il est trop «académique» pour répondre aux besoins.

Les besoins sont de deux natures :

- Choisir le bon mot pour une notion exprimable en français.
- Trouver rapidement la traduction d'un mot anglais encombrant.

Souvent, le mot recherché a déjà été employé quelque part, et il n'y a pas besoin de créer un nouveau terme (néologie à mauvais escient). Une recherche par analogie dans un index systématique pourrait souvent apporter une réponse satisfaisante.

Il est donc proposé la constitution d'un organisme chargé de mettre sur pied et de gérer une base de données d'accès largement ouvert au public (gratuit) capable de renseigner les professionnels (enseignants d'informatique, vulgarisateurs et journalistes, rédacteurs professionnels, traducteurs, interprètes).

Cette base de données serait alimentée par un relevé systématique de tous les emplois terminologiques rencontrés dans la littérature écrite et parlée de l'informatique. Elle nécessiterait la constitution d'une équipe de documentalistes très chevronnés et de terminologues pour la constitution du fond documentaire et terminologique. Pour l'aspect banque de données (dialogue avec «clients» sollicitant la consultation) l'équipe aura besoin de l'appoint de terminologues «ponctualistes».

Le financement d'un tel organisme devrait provenir d'une part du syndicat des constructeurs de matériel de bureau et informatique et d'autre part de fonds publics (comme l'Afnor actuellement). Il est même envisageable de percevoir une taxe parafiscale sur la valeur des matériels importés (c'est-à-dire pour lesquels l'effort de francisation ne semble pas satisfaisant). Ce centre «Centre National de la Documentation et de la Terminologie Informatique» pourrait apporter une aide efficace à l'Afnor, et agissant de façon «dynamique», c'est-à-dire anticipant sur les difficultés terminologiques. Sur ces points, la Commission attend un maximum de propositions d'actions.

COMMISSION «ÉTUDES GÉNÉRALES ET PROSPECTIVES»

Le principal rôle de la Commission est d'approfondir les idées maîtresses sur lesquelles doit se fonder l'action de l'A.I.L.F. et d'étudier les moyens de les diffuser.

Ces idées ont déjà été exprimées dans trois articles sur le français et l'informatique :

- L'informatique n'est pas une technique comme les autres et, plus qu'ailleurs, la langue utilisée y est d'une importance capitale. Son domaine en effet est universel et, traitant l'information, elle fait corps avec la langue utilisée. Elle véhicule la langue dans laquelle elle se pratique et devient par là-même un instrument d'hégémonie ou, au contraire, un outil de promotion culturelle.
- Nous en sommes au début d'une révolution informationnelle qui va soulever notre société. Dans la mesure où nous maîtriserons les technologies informationnelles **dans notre langue**, nous maîtriserons la révolution informationnelle chez nous et nous pourrons faire un certain choix de société.

L'hégémonie de l'anglais dans des technologies informationnelles elles-mêmes dominées par les États-Unis, induit la diffusion et l'emprise des seules conceptions américaines de la révolution informationnelle et

nous conduit à une société calquée sur la société américaine et dépendant entièrement des choix faits outre-atlantique.

Jusqu'à présent, la Commission n'a fonctionné que d'une manière relativement informelle au niveau du Bureau de l'A.I.L.F. Il est indispensable qu'elle se constitue d'une façon à la fois plus formelle et plus autonome sous la direction d'un membre particulièrement motivé.

La première tâche sera de discuter les premières idées émises sur le français, l'informatique et la révolution informationnelle. Elle recueillera les premiers résultats de l'enquête sur «l'emprise de l'anglais» afin d'apprécier la menace qui provoque notre réaction. Elle mettra au point les thèses essentielles de l'A.I.L.F. et en assurera la diffusion.

Dans un premier temps, deux articles déjà disponibles sur la révolution informationnelle et sur les rapports entre la langue et les technologies informationnelles pourront sans doute être publiés dans le n° 2 de la Lettre de l'A.I.L.F.

COMMISSION «FONDS DOCUMENTAIRE»

Nous ne sommes pas les seuls à nous préoccuper des questions de langue dans l'informatique et plus précisément de l'hégémonie exercée par l'anglais dans ce domaine.

En dehors des pays effectivement francophones et de ceux qui souhaitent pouvoir utiliser le français, à peu près tous les pays non-anglophones perçoivent l'envahissement de l'anglais dans l'informatique comme une menace ou tout au moins comme une sérieuse gêne : Espagnols, Allemands, Arabes, Italiens, etc ... sans oublier les Japonais.

De nombreux articles, livres, études de toutes sortes sont parus à ce sujet dans divers pays. Il nous faut constituer un fonds documentaire le plus complet possible qui nous évite, comme l'a dit l'un de nos membres, de «réinventer la brouette» : d'autres ont réfléchi au problème. La moindre des choses est de rassembler toutes les idées qu'ils ont eues.

En fait, notre recherche documentaire va commencer sur un plan plus large. L'analyse se fera par langues, par pays et par branches de la production documentaire mondiale consacrée à l'informatique. Actuellement 30 000 auteurs publient environ 17 000 articles et livres par an. Ceci permettra de pondérer les différentes branches de l'informatique et de savoir quel pays fait quoi, secteur par secteur. Éventuellement, si une telle étude est répétée, on pourra suivre les développements pays par pays.

De cette masse documentaire mondiale, nous extrairons les articles ayant trait aux implications socio-culturelles de l'informatisation avec analyse critique de l'essentiel et fourniture d'extraits significatifs des articles majeurs publiés. Dès la prochaine «Lettre» nous pourrions donner des détails sur le démarrage de cette action qui va être entreprise incessamment par l'un de nos adhérents.

COMMISSION «ENQUETE SUR L'EMPRISE DE L'ANGLAIS»

C'est en France d'abord qu'il convient de mener cette enquête. Ses finalités précises ont déjà été définies. Il reste encore à déterminer les «échantillons» sur lesquels elle portera et les modalités techniques de son exécution, en liaison avec un organisme spécialisé que nous avons déjà contacté.

Le plan complet de l'opération sera donné dans un prochain compte-rendu.

COMMISSION «RÉPERTOIRE»

Les sollicitations de l'ADI et du Haut Comité de la Langue Française pour la création d'un Annuaire des Informaticiens ne semblaient pas poser au départ, des problèmes de principe. En fait il n'en est rien, et les approches des différents membres du Collectif ont montré que les finalités de cet Annuaire étaient perçues de façons totalement différentes voire contradictoires.

L'Annuaire peut en effet, être un simple répertoire réservé aux membres de l'A.I.L.F. ou, à l'opposé, un ensemble de fichiers complexes permettant de gérer une véritable banque de données sur les Informaticiens, cette banque de données étant susceptible d'utilisations commerciales par des sociétés intéressées par les informations contenues dans cette banque.

Les premiers échanges au sein du Collectif ont joué le rôle de révélateur des objectifs et des principes de fonctionnement de l'Association tels qu'ils sont vus par chacun des membres. Pour ne pas aboutir à une impasse et se perdre dans les discussions stériles, il faut abandonner le terrain pratique, opérationnel, ou supposé tel, de l'Annuaire, et se reposer le problème des finalités de l'Association puis des objectifs à atteindre et enfin des outils éventuels à mettre en oeuvre. Cette quête des finalités est évidemment bien vague et générale, il convient d'en restreindre le champ en partant d'un fil conducteur.

L'idée d'Annuaire évoque un lien entre différentes personnes qui ont quelque chose en commun. La recherche d'un lien entre les Informaticiens paraît une idée intéressante et riche de réalisations concrètes, surtout en ce qui concerne une profession où l'atomisation et le peu de contact entre des membres se trouvant dans différentes branches individuelles est la règle. Cette situation tient à la particularité de l'Informatique qui n'est ni une discipline, ni une science, ni une branche industrielle en soi mais intervient dans quasiment tous les processus de la vie économique et même maintenant dans le domaine des loisirs.

C'est bien cette diversité elle-même et cette interférence généralisée avec tous les domaines d'activité qui doivent nous préoccuper. Ne faut-il pas alors dépasser une préoccupation de rassemblement des Informaticiens au sens strict pour se préoccuper avant tout des utilisateurs de l'informatique ?

Or nous savons que les principaux problèmes de l'introduction de l'informatique sont liés à des problèmes de communication entre les professionnels de l'informatique chargés d'automatiser des processus et les utilisateurs qui doivent bien souvent se plier aux nouvelles méthodes sans participer à leur élaboration, sans véritable dialogue avec les concepteurs.

Tout cela peut paraître très éloigné des objectifs de l'A.I.L.F. et relever plutôt de l'élaboration des méthodes pertinentes pour introduire de nouveaux modes opératoires, de nouveaux environnements de travail utilisant des moyens informatiques.

C'est oublier que les problèmes de communication sont des problèmes de langage et de compréhension.

C'est au niveau de la diffusion d'un **vocabulaire commun** entre utilisateurs et informaticiens que l'A.I.L.F. a un rôle à jouer ; il ne s'agit pas de se substituer aux organismes publics qui établissent les normes et édictent les règlements en la matière ; il s'agit de pouvoir établir correctement un lien entre utilisateurs, là où il y a problème, rupture et frictions entre partenaires de façon à coopérer à la diffusion de ce vocabulaire commun des termes informatiques en Langue Française.

C'est donc une action complémentaire des organismes publics qu'il s'agit de mettre en oeuvre.

Les grandes lignes directrices pourraient en être les suivantes :

1. Constituer un fichier des correspondants informatiques et des formateurs dans les entreprises. Ces deux catégories ont en effet un rôle charnière entre informaticiens et utilisateurs. Il ne s'agit plus en l'occurrence de joindre des personnes désignées mais d'atteindre les occupants d'une fonction qui ont un rôle économique et social. Cela pose beaucoup moins de problèmes que pour un fichier d'informations sur des individus. Mais la finalité se trouve complètement transformée par rapport à l'idée de départ, « l'Annuaire des Informaticiens ».

Il ne s'agit plus du tout de jouer le rôle d'une AFIN-BIS rendant service aux membres d'une profession mais de nous préoccuper de la **Pratique de l'Informatique en Langue Française** ; il faut donc avant tout se placer du côté des utilisateurs et non pas de celui des Informaticiens.

2. Faire parvenir régulièrement à nos correspondants les informations que nous jugeons bonnes pour la promotion de l'Informatique de Langue Française. Il s'agit de fournir des informations pertinentes dans le cadre de leur travail de façon à en faire des coopérateurs actifs qui nous retourneront les informations.

3. Développer les moyens pour regrouper ces utilisateurs en fonction des thèmes d'intérêts perçus. Il s'agit vraisemblablement moins d'agir nous-mêmes que de faire connaître et de coordonner ; par exemple, certains utilisateurs dépendent étroitement des outils contrôlés par un constructeur. Il convient de répertorier les cercles d'utilisateurs existants et de voir si nous n'avons pas un rôle de coordination et de promotion à jouer.

Il y a là une dimension militante dans l'action que doivent mener les adhérents de l'A.I.L.F. que nous devons continuer à recruter. Il ne suffit pas d'envoyer les bonnes brochures et les bonnes plaquettes à des correspondants que nous avons trouvés. Il faut aller sur le terrain, présenter concrètement les buts de l'A.I.L.F., donc être crédible au niveau des utilisateurs et informaticiens.

Une piste de recrutement est celle de militants syndicalistes qui se sont confrontés aux problèmes de l'introduction de l'Informatique dans leur entreprise. Certaines organisations syndicales ont effectué un travail important à ce sujet. Il serait utile de les contacter officiellement pour les amener à nous faire connaître des militants motivés dans chaque branche professionnelle.

4. Agir enfin auprès des centres de formation chez les constructeurs, dans les SSCI de façon à former des informaticiens et des utilisateurs parlant ce langage informatique commun en Langue Française.
5. L'action dans ce domaine, avec l'Éducation Nationale est évidemment nécessaire. Il convient là aussi, tout d'abord d'établir le fichier de nos correspondants.
6. Pour mener à bien cette action, il convient d'élaborer un dossier de base de présentation des objectifs de l'A.I.L.F. et des moyens dont nous disposons. Cela pourrait faire l'objet de journées d'étude organisées avec le noyau de correspondants que nous aurons recrutés auparavant par le canal de diffusion de l'ADI, de la Mission Informatique et des syndicats.

bibliographie

André LE GARFF
DICTIONNAIRE DE L'INFORMATIQUE
 Presses Universitaires de France

Un ouvrage sérieux qui ne s'adresse pas seulement aux spécialistes, mais aux utilisateurs NON INFORMATI-
 CIENS de l'informatique, c'est-à-dire à tout le monde. Citant ETIEMBLE, Robert FAURE, professeur au CNAM, nous dit assez dans sa préface, l'esprit de l'entreprise : «Je les vois venir, ceux qui veulent nous réduire au statut colonial ; ceux qui, dans les congrès, refusent de parler français, quitte à baragouiner un anglais contestable ; ceux qui, pour leurs articles, choisissent déjà l'anglais...».

André LE GARFF s'est résolument attaqué à «l'anglo-
 manie envahissante dans l'informatique» et son dictionnaire est de première nécessité pour tous ceux qui veulent accéder à l'informatique en français en refusant le «statut colonial».

G. BREMOND
LA RÉVOLUTION INFORMATIQUE
 Hatier

Sans doute en faut-il davantage pour vraiment comprendre ce qu'est l'informatique et pour prendre pleinement conscience de la révolution dans laquelle nous sommes désormais engagés.

Mais voici enfin un ouvrage bien fait, très rigoureux tout en restant parfaitement accessible qui rassemble en relativement peu de pages l'essentiel de ce que tout «honnête homme» de notre époque devrait savoir sur l'informatique : sa technique, son histoire, ses applications, son industrie, son commerce et les mutations sociales et économiques qu'elle engendre.

Si tous ceux qui s'interrogent sur l'informatique - et aussi ceux qui n'en prennent pas la peine - avaient lu ce livre, un grand pas serait déjà fait !

Un seul reproche, peut être : sur «l'empire d'IBM», l'état de dépendance de l'informatique française et «les avenirs» de l'informatique par exemple, l'auteur en dit probablement trop pour ceux qui ne veulent pas admettre ce genre de vérités et sûrement pas assez pour ceux qui s'en inquiètent. La plupart des éléments sont donnés en toute objectivité, aux lecteurs d'en tirer leurs conclusions. Souhaitons que soient nombreux ceux qui les tireront.

Slaheddine KAROUI
L'AMÉRIQUE, L'EUROPE ET LES AUTRES à la recherche de l'informatique
 Les Clés du Monde, 5 rue Eginhard 75004 Paris

Président Directeur Général du Centre National de l'Informatique Tunisien, l'auteur parle d'expérience et nous livre une réflexion longuement mûrie par l'utilisation de l'informatique dans les pays du tiers monde, leur entrée dans l'ère informationnelle et l'intérêt bien compris de l'Europe - tout particulièrement de la France - dans la partie qui va se jouer.

«En cumulant les effets de l'impossibilité pour les «pays en voie de développement d'accéder à la technologie à ceux de l'affaiblissement progressif de l'industrie européenne, on plante le décor d'un nouvel ordre économique mondial où ne figureront plus qu'une industrie dominante - celle des U.S.A. - et «des industries dominées - celles de l'Europe et des «pays en voie de développement».

Seule une coopération bien équilibrée peut garantir les chances de celle-ci et de ceux-là.

Peut-elle se concevoir dans le cadre d'une domination linguistique qui deviendrait de plus en plus exclusive ?

Une étude de grande qualité qui mérite une large audience.

BIBLIOGRAPHIE TERMINOLOGIQUE

Actuellement, la Commission «Terminologie» de l'A.I.L.F. considère que les ouvrages culturellement neutres sont très rares en matière de terminologie informatique. Les ouvrages que les traducteurs professionnels spécialisés dans l'informatique utilisent avec succès sont en nombre limité. Leurs références sont les suivantes :

- Dictionnaire d'Informatique Anglais-Français (Michel GINGUAY, chez Masson)
- Dictionnaire d'Informatique Français-Anglais (Michel GINGUAY, chez Masson)
- Dictionnaire d'Informatique (avec définitions) (M. GINGUAY & A. LAURET, chez Masson)
- Dictionnaire de l'Informatique (André LE GARFF, chez Puf)
- Téléinformatique (C. MACCHI & J.-F. GUILBERT, chez Dunod)
- Lexique d'Informatique Anglais-Français (Référence 00F4 4169 chez Cii Honeywell Bull)
- Vocabulaire International de l'Informatique (Norme AFNOR Z 61-000 ou ISO 2382)
- «Termes et Définitions» du Livre Orange du CCITT (chez Union Internationale des Télécommunications à Genève). Ce fascicule complète un fascicule de même nom de la série «Livre Jaune».

Les ouvrages parus chez les éditeurs spécialisés dans le vocabulaire ou les dictionnaires sont soit obsolètes soit d'un intérêt limité (ils ne donnent pas les mots difficiles). Les normes (AFNOR et CCITT) sont vendues directement par les organismes qui les éditent (AFNOR pour les normes ISO). Le lexique Cii Honeywell Bull se commande à Cii Honeywell Bull, CEDOC, 68 route de Versailles - 78430 Louveciennes. Les autres dictionnaires se trouvent soit chez DUNOD, soit chez LAVOISIER, soit encore à la Maison du Dictionnaire*. On les trouve souvent également chez les bons libraires. Tous ces ouvrages coûtent relativement cher.

* Maison du Dictionnaire - 95 bis, rue Legendre
 75018 Paris

communiqués

E.P.I. — ASSOCIATION «ENSEIGNEMENT PUBLIC ET INFORMATIQUE»

Créée en 1971, l'Association «Enseignement Public et Informatique» (E.P.I.) aide à la diffusion de l'informatique dans l'enseignement public ; avec plus de deux mille adhérents, ses Régionales et ses sections locales, elle est présente sur tous les terrains de recherche, d'expérimentation et d'organisation de l'introduction de l'informatique dans l'enseignement. Elle appartient à la Conférence des Présidents des Associations de Professeurs Spécialistes.

L'E.P.I. est très attachée au support actuel de l'informatique pédagogique française, le Langage Symbolique d'Enseignement ou L.S.E. Réalisé en 1970 par l'École Supérieure d'Électricité (Professeur HEBENSTREIT) à la demande du Ministère de l'Éducation Nationale pour l'expérience dite des «58 lycées», ce langage a permis des réalisations pédagogiques originales dans toutes les disciplines enseignées. De type conversationnel, il permet le développement de la créativité et de l'initiative des utilisateurs, élèves et enseignants.

Totalement maîtrisé dans son évolution par les enseignants eux-mêmes, il est apte par sa normalisation actuelle comme par ses développements en cours (procédures internes, extensions graphiques ...) à répondre à tous les besoins. Sa syntaxe et son vocabulaire français constituent un argument décisif dès lors que l'introduction de l'Informatique s'étend aux collèges, aux écoles et à la formation permanente.

A la différence des BASICS aussi nombreux que les types de micro-ordinateurs, le L.S.E. est le langage commun aux établissements équipés par le Ministère de l'Éducation Nationale («opération 10 000 micros»), il permet tous les échanges et coopérations souhaitables entre les enseignants concernés. Ainsi la France est en mesure de fournir un modèle complet d'introduction de l'informatique dans l'éducation. Par ailleurs, il est urgent de se préoccuper d'installer un langage français sur les micro-ordinateurs destinés au grand public ; pourquoi ne serait-ce pas une version du L.S.E. ? Alors l'informatique pourrait contribuer à la sauvegarde et au développement du rôle culturel du français tant en France que dans de nombreux autres pays.

L'APPORT DE L'INFORMATIQUE AU DOMAINE DE LA TRADUCTION

La traduction représente un marché mondial de quelque 150 millions de pages annuelles, occupant quelque 175 000 personnes.

Ce marché, en pleine expansion (9 à 10 % par an) peut encore s'élargir.

Le recours à l'informatique est de nature à favoriser cette évolution en améliorant la productivité des traductions de 10 à 50 % et entraînera la création de 50 à 100 000 emplois nouveaux.

Telles sont les conclusions de l'ouvrage «MIEUX TRADUIRE POUR MIEUX COMMUNIQUER», publié en 1982 chez INFOTECTURE (11 rue du Marché Saint Honoré - 75001 Paris).

Désireux de faire connaître ces perspectives à ses lecteurs, l'A.P.E.C. (Association pour l'Emploi des Cadres - 8 rue Duret 75116 Paris) a confié à un chercheur indépendant, Professeur de technique de communications à l'I.S.I.T., Nicole VAN DER ELST, la rédaction d'une brochure qui fera le point sur l'évolution des professions de traducteurs, interprètes et terminologues dans le contexte informatique actuel, sur le marché français de l'emploi (Collection : CADRES DEMAIN, date de parution : printemps 1983).

Une trentaine d'organismes et d'experts, dont l'A.I.L.F., ont été consultés à l'occasion de cette étude.

A signaler dans ÉDUCATION ET INFORMATIQUE de Novembre - Décembre 1982 :

- Un dossier très complet sur le marché du didacticiel,
- L'apprentissage de la lecture,
- L'E.A.O. en R.F.A. par Jacques HEBENSTREIT.

courrier

Pour amorcer le débat que nous souhaitons instituer, nous donnons à titre d'exemples dans ce premier «Courrier» quelques extraits des nombreuses lettres reçues au cours des derniers mois.

A l'avenir, nous publierons ici, non seulement les textes plus ou moins longs, les réflexions, les suggestions ou critiques qui nous seront spécialement adressées à ce titre, mais toute correspondance qu'il nous paraîtra utile de verser au débat, pourvu que l'expéditeur en soit d'accord.

de M. W. R. RICHARDSON (PARIS)

D'origine anglo-saxonne, je travaille actuellement en France dans un centre de formation à vocation internationale. Dans le cadre de mes activités, (conception, rédaction et traduction de manuels techniques), je vis au quotidien le débat souhaité par l'A.I.L.F. Nouveau converti à la langue française, je me sens tout à fait réfractaire à la main-mise de l'anglais sur la France informatique. Que ce soit par conscience professionnelle ou par simple respect de la communication homme-homme, je suis toujours désolé d'entendre «franglaise» des ingénieurs et techniciens qui, pour la plupart, n'attachent qu'un sens approximatif, voire arbitraire aux termes qu'ils emploient. Naturellement, je suis considéré comme étant très mal placé pour en juger, vu mon acquis de base.

Et pourtant, je ne peux que constater combien le mythe d'un anglais soi-disant technique, ainsi que son usage répandu à l'excès dans toute l'industrie, minimise la capacité de concevoir et nuit à la compréhension des notions techniques.

Le peu de français informatique qui a réussi à s'imposer dans les bureaux d'études fait preuve d'une logique bien plus universelle que les équivalents anglo-saxons. Je pense notamment à des expressions telles que «mémoires mortes» ou «vives», entrées et sorties, saisie, régie, e.b. (pour «bit»), etc...

D'ailleurs, il y aurait beaucoup à dire sur cet anglais informatique prétendument international, et pourtant rempli d'expressions d'argot aussi sibyllines que «technico-commerciales».

Cependant, la seule critique du statu quo ne pourrait que détourner les intéressés du véritable problème, à savoir la nécessité de pouvoir travailler par choix et pleinement dans sa propre langue. Un cercle vicieux de devoir, pouvoir et vouloir utiliser l'anglais pour véhiculer ses idées d'informaticien crée une situation de dépendance linguistique plus difficile à contourner et à combattre chez les «utilisateurs» que ne laissent présager nos analyses de généralistes.

de M. L. ABDESSEMED (TRIPOLI)

Le but recherché par chaque membre de cette association est je pense le même, mais les vues diffèrent pour les personnes qui sont d'origine française et qui vivent en France et pour celles qui sont francophones et vivent dans des sociétés possédant d'autres cultures.

Aussi, je voudrais d'une façon grossière et parfois mal ordonnée essayer d'exprimer ma pensée la plus profonde.

L'anglais est sans conteste la langue la plus parlée dans le monde, elle a par sa facilité et par les gens qui l'ont véhiculée pu pénétrer dans tous les secteurs, qu'ils soient d'ordres économique, politique, social ou autre et elle est considérée comme la langue commerciale par excellence.

Le français en tant que langue est encore parlé et utilisé comme langue de travail **uniquement** dans les anciennes colonies. En dehors de ces pays, l'utilisation de l'anglais devient alors obligatoire pour le développement de n'importe quelle transaction.

Comme je l'ai constaté dans plusieurs pays francophones, la langue française a tendance à disparaître avec les générations montantes du pays. Elle est alors remplacée par la langue maternelle du pays pour tout ce qui touche aux domaines sociaux et politiques et par l'anglais pour le secteur commercial.

Les relations commerciales de ces colonies qui ne se faisaient à l'époque qu'avec la France et donc n'utilisaient que le français comme langue ont commencé aujourd'hui à se diversifier et à prendre d'autres directions, en général vers les pays non francophones et, donc la compréhension et l'utilisation de l'anglais s'avèrent plus que nécessaire. Ainsi, nous constatons un effritement de la langue française, effritement qui va bien entendu se répercuter sur le secteur qui nous concerne, à savoir le secteur informatique et, ce, de différentes façons :

- Au temps des colonies françaises, l'informatique telle qu'on la connaît actuellement n'existait pas. La France en quittant ces pays n'avait donc pas laissé un langage informatique «francisé».
- En 1968, on ne trouvait pas dans ces pays des ouvrages informatiques écrits en français. On était alors obligé de se mettre à l'anglais.
- Depuis cette date, on commençait à voir - mais d'une manière très timide - apparaître quelques livres écrits certes en français mais contenant un minimum de 60 % de termes anglais.
- L'absence complète d'ouvrages français dans les pays non francophones (bien qu'il y ait toujours une communauté francophone). Ceci oblige les gens à se mettre aux documents écrits en anglais.

Je crois que j'ai essayé là d'appréhender tous les aspects du problème vu par un francophone.

Les solutions sont nombreuses mais demandent un temps assez long pour leurs applications :

- La création d'une informatique purement française ne devrait pas être limitée uniquement à la France. Elle serait vouée à l'échec. Il faudrait prendre, comme le dit si bien le président de l'association, la France comme centre de diffusion, mais le rayonnement devrait s'étendre au monde entier.
- Faire disparaître le mythe de la culture informatique anglaise (la plupart des personnes considèrent que l'utilisation de termes étrangers techniques est un signe de culture).
- Avoir le maximum d'adhérents en France et à l'étranger, afin de véhiculer à travers eux cette culture informatique (enseignants surtout).
- Influencer et convaincre les sociétés françaises à utiliser dans leurs conceptions et réalisations la langue informatique française. Ainsi l'habitude d'utilisation de cette culture va naître progressivement chez les personnes et elle sera alors utilisée comme langue de communications.
- La France allant devenir le centre mondial de la micro-informatique, il faudrait prendre les devants et faire en sorte que tout ce qui se créerait dans ce centre le soit en français.
- Sensibiliser les conférenciers, informaticiens, etc... pour les amener à n'utiliser que le français dans leur travail. Dans les lycées, universités ou lors de rencontres informatiques faire des «Informatique Crochets» avec large diffusion.
- Spots publicitaires à la télévision pour la sensibilisation de l'opinion publique.
- Essayer de lier le financement de ces actions au développement de la micro-informatique française.
- En conclusion : Apprendre aux gens à réfléchir informatique en français et souhaitons-nous bonne chance car le chemin est très long.

de M. PORTAL (PARIS)

Je souscris tout à fait à votre appel à l'action. En revanche, je suis assez pessimiste sur les résultats à attendre d'une telle entreprise. Dans le petit monde des informaticiens français, les dégâts me paraissent irréparables. Mais faut-il pour autant désespérer d'une situation que nombre d'informaticiens et d'utilisateurs se sont bornés à accepter sans réflexion ? L'histoire humaine prouve qu'il faut parfois aller à contre-courant. ... Dans mes fonctions de chargé d'études en organisation et méthodes, j'ai été amené à m'intéresser de près à une branche de l'informatique, le traitement de texte. Aujourd'hui, en qualité de responsable administratif, je suis un utilisateur de l'informatique. J'ai pu constater, tout en le regrettant, que l'assimilation passive de l'anglais dit « technique » à tous les niveaux, le bourrage devrait-on dire, pousse à un conformisme de la pensée et du jugement qui devient préoccupant dans la mesure où les décisions essentielles se prennent ailleurs.

Je serais heureux que vous me fassiez parvenir une documentation que je remettrais à des amis ou collègues informaticiens qui ne sont pas indifférents à l'avenir de l'informatique francophone. J'en connais une bonne dizaine.

de M. RATENEAU (MARSEILLE)

Je partage entièrement votre souci de faire comprendre aux gens que la révolution industrielle est en somme « coiffée » par une révolution « informationnelle » qui va beaucoup plus loin.

Mais comment se fait-il que cette idée ne « passe » pas mieux ? Je me demande si on ne cherche pas à se sécuriser (comme vous le dites d'ailleurs dans votre article) en s'imaginant que tout va continuer comme avant et qu'il n'y a pas « péril en la demeure ». ... En fait, je constate dans mon entreprise que votre idée est beaucoup mieux comprise par les travailleurs dits « de base » que par les soi-disant « intellectuels ». ... Or, si on ne comprend pas que nous sommes bien dans une nouvelle révolution, avec, au bout, une nouvelle société, on ne peut pas comprendre l'importance de l'enjeu, le rôle du français (tout spécialement dans l'informatique) et l'urgence à le défendre, justement dans ce secteur.

Ne faudrait-il pas alors compter davantage sur les travailleurs que sur les « intellectuels » pour nous sauver ? De toutes façons, ce ne serait sûrement pas la première fois ! Alors, qu'attendez-vous pour vous adresser directement aux travailleurs qui sont envahis par l'informatique en anglais dans les entreprises ?

de Mrs GOLDFRANK (U.S.A.)

... Une association de ce genre répond à des besoins depuis longtemps laissés insatisfaits et je tiens à en féliciter les instigateurs. Si les informaticiens travaillant en France éprouvent des difficultés à contrecarrer l'omniprésence de l'anglais, peut-être pouvez-vous imaginer les problèmes presque insurmontables des francophones qui travaillent aux États-Unis et qui sont responsables de la traduction en français d'ouvrages techniques de logiciel et de matériel.

Tel est le cas des traducteurs employés par notre société installée aux États-Unis. Plongés dans un milieu strictement anglophone, nous nous efforçons de respecter la langue française mais nos efforts sont entravés par un manque presque total d'ouvrages de référence. La constitution d'un « Annuaire des Informaticiens », envisagée par votre association nous intéresse donc au plus haut point et nous vous serions très reconnaissants de bien vouloir nous faire parvenir tous renseignements, présents ou futurs, dont vous pourriez disposer dans le domaine du vocabulaire français de l'informatique.

de M. B. KOECHLIN (PARIS)

... Concernant le terme de « révolution informationnelle », je lui reproche personnellement, non pas d'être vide de sens, au contraire (je suis d'accord avec votre article paru en septembre dans « Le Monde ») mais il risque d'occulter les

changements actuellement à l'oeuvre dans notre société : on a vite fait, souvent, de se débarrasser d'idées gênantes en les affublant de catégories apparemment simples à repérer. Ainsi le terme de « révolution ». Le terme ne fait même plus peur à personne.

(Si vous ne l'avez pas lu, inutile de le faire), sinon, revoyez « les réseaux pensants », rapport d'un colloque sur les télécommunications. C'est l'exemple même des rapports qui « noient le poisson » et, sous prétexte de révolution informationnelle, en oublient ses aspects sociaux ... révolution de la révolution !

de Mme BEAUJOUR (PARIS)

... Petite société d'ingénierie spécialisée dans le langage conversationnel A.P.L., nous sommes continuellement confrontés à des problèmes de nature « linguistique » lors de nos contacts avec notre clientèle. En effet, la langue nous fait défaut aussi bien au cours de nos différents entretiens que dans la rédaction de notre documentation technique, le tout manquant d'un vocabulaire proche de ce que peuvent comprendre des clients souvent non-initiés au jargon interne des informaticiens.

de M. G. LANGLET (ANTONY)

... Je suggérerais d'insister sur les trois points suivants :

- 1) La langue de programmation de l'avenir - du moins au niveau de Monsieur Tout le Monde - sera, non pas un vague dérivé du BASIC, mais la langue française elle-même (nous travaillons dans ce but).
- 2) L'A.I.L.F. ne doit pas être monolithique. Nous ne sommes pas l'Armée du Salut. Plusieurs opinions doivent pouvoir s'exprimer librement, même si elles contiennent parfois des contradictions. Exemple : si l'A.I.L.F. sert exclusivement à la promotion du L.S.E., on peut prévoir qu'elle s'engagera définitivement vers une voie de garage. En dehors de la voie citée en 1, il en existe d'autres : promotion de langages symboliques, qui existent et sont généralement étouffés en France, justement par les promoteurs du L.S.E. Les langages symboliques (comme celui des sourds-muets ou la notation musicale) ont l'avantage d'être immédiatement compris par tout le monde, anglophones, francophones et sinophones compris.

Pour terminer, je voudrais poser une petite devinette aux membres de l'Association : Quelle est la supériorité incontestable du français sur l'anglais dans le domaine de l'informatique ? Ceci constitue à mon avis le point n° 3.

de M. J. MATHIOT (VERSAILLES)

Quand nous produirons des machines de toutes puissances (et notamment de grande puissance) en France et quand nos constructeurs condescendront à rédiger leurs notices (et les commandes, par exemple les boutons-poussoirs) en français, un grand pas sera fait. Dans cette optique, je suis effaré par le fait que les jouets électroniques qui en cette saison envahissent nos magasins soient pour la plupart « à commandes américaines » (en langage s'entend). Là aussi, il y a peut-être quelque chose à faire pour franciser les choses.

de M. MOREAUX (REIMS)

Vu l'intérêt que je porte à vos positions ... je me permets de vous suggérer un sujet d'étude possible et auquel je suis souvent confronté (travaillant souvent en assembleur !) : établir une liste (naturellement non-limitative) d'abréviations standardisées sur trois ou cinq caractères, se rapportant aux termes les plus employés dans ce type de programmes (boucles, temporisations, masques, etc ...).

courrier

LE FUTUR SIMPLE

«SHALL GOTO» ou «SHALL NOT GOTO» ..., connaissez-vous l'air du temps que respirent quotidiennement les forces vives de l'industrie informatique ?

Le tout-anglais n'est plus une mode ni une tendance, mais une réalité qui s'impose de façon systématique partout et pour tous.

Quand le nombre de termes «scientifiques» importés grossit parallèlement aux quantités d'outils importés, la logique de base nous pousse à nous inquiéter de l'avenir d'une «technologie de pointe» aussi mal affûtée. Le cercle anglicisant est vicieux en ce sens où plus il se répand, plus on l'utilise, plus on en a besoin, et plus on s'éloigne des notions de fond.

En fait, la toute première dépendance technologique de la France est bel et bien sa dépendance linguistique ; celle qui est plus visible à la surface des sphères professionnelles et plus nuisible en son sein. Et nous voilà devant certains des problèmes essentiels. L'anglais informatique est, d'un point de vue matériel, arbitraire. Du point de vue humain, il s'agit d'un jargon spécialisé, soumis aux lois du marché. Libre de toute contrainte académique, il jaillit à grands flots de deux sources complémentaires, aussi agressive et fantaisiste l'une que l'autre. La première source s'alimente d'un argot courant, facilement «industrialisable» d'où :

DEBUG («déverminer»), INPUT, POWER-UP, LOG-OUT, etc ...

La deuxième, moins innocente, trouve racine dans le fulgurant développement de l'anglais «technico-commercial», d'où :

STATE-OF-THE-ART, ALL-PURPOSE, COMPACT, OUTREACHING PERFORMANCE, etc ...

Qui plus est, le flux incontrôlé d'expressions apparemment «intraduisibles» introduites dans les documents-constructeur («imbittables» ou imbattables), peu importe) n'est garanti de survivre qu'en fonction du succès de la technique désignée.

Otons donc les masques d'Hercules linguistes ; ce n'est pas parce que l'on possède quelques rudiments de ce qui ne nous appartient pas, que nous ferons mieux notre informatique. L'anglais aide à comprendre l'informatique des autres. Que l'ingénierie française, faute de moyens ou faute d'actifs, connaisse un retard à la proportionnelle vis-à-vis de la puissante machine créative américaine, cela peut se comprendre et peut se combattre. Mais devenir réfractaires au point de ne plus pouvoir «évoluer» ou «s'adapter» aussi énergiquement que le font les francophones de Montréal démontre un laisser-aller de fait, cachant un malaise profond, voire suicidaire. Cette faiblesse «d'esprit» qui, osera-t-on le dire, fait preuve d'un complexe d'infériorité toujours plus manifeste, est un sérieux «handicap» pour une industrie fragile.

En découle le constat suivant :

Le développement de produits informatiques coûte cher, et les informaticiens en coûtent d'autant plus ... si la France n'est pas convaincue de ses capacités à se tailler une place au soleil numérique, ne fait-elle pas mieux d'investir ailleurs ?

Tout bon informaticien est aujourd'hui au moins trilingue : français (ou ce dont il se rappelle), anglais (ou ce qu'il s'efforce de comprendre) et COBOLISTE, FORTRANISTE, ASSEMBLISTE ou BASIQUISTE (en fonction du seul choix qui lui est réellement offert et là encore la grammaire est du français).

S'il est vrai que le temps presse, pourquoi ne pas comparer ce qui est comparable ?

Le concepteur américain travaille directement dans une langue dont il se sert comme bonne-à-tout-dire. En revanche, les analystes gaulois, forts de leurs anglo-manières exclusivistes et obscurantistes, nagent en permanence dans un flou de langage défiant toute compréhension. Le facteur temps devient rapidement dérisoire.

Réfléchissez, vous qui avez hâte d'inventer demain :

- à court terme (saisie en mémoire vive), nous réussirons à briser le BUFFER mental,
- à moyen terme (saisie en mémoire courte), nous oublierons que jadis chaque chose portait un nom et que chaque nom était immédiatement compréhensible,
- à long terme (saisie en mémoire morte), nous aurons STOCKE le souvenir d'un génie mort de sa paresse.

De nos jours, les on-dit ont la vie facile. Le notoire «tout le monde parle anglais» est de si bonne mise, que l'on finit par ne plus vouloir croire au français. La France élitiste n'est jamais demeurée aussi docile sous joug aussi serré — ses enfants seront-ils des Québécois ?

«UN FRANCAIS, SACHANT PARLER UNIQUEMENT ANGLAIS, CHERCHE UNE PLACE POUR DEMAIN». Le futur pourra être plus que simple. Voilà un autre choix, tout à fait personnel celui-ci, peut-être un des derniers qu'il reste à faire.

Patrick O'HARA

Chers amis,

Je suggère la création d'une rubrique régulière dans la Lettre de l'A.I.L.F., qui pourrait s'intituler «Au tableau d'horreur», ou «Les pollueurs épinglez», ou tout autre intitulé à débattre.

Pour alimenter cette rubrique tous les membres seraient invités à nous faire part des textes ayant trait à l'informatique, dans lesquels ils auraient relevé des «perles» particulièrement intéressantes ... c'est-à-dire particulièrement lamentables.

Les sources ne manquent pas : feuillets publicitaires, annonces, offres d'emploi ayant trait à l'informatique, revues spécialisées (mais si ! mais si !), guides d'utilisation de calculatrices programmables, de micro-ordinateurs, ou ... de gros ordinateurs. Il ne s'agirait pas, bien entendu de jouer au puriste, mais de s'en tenir aux cas, et ils sont nombreux, les plus flagrants de mépris pur et simple du français :

- usage abusif de termes anglais quand un équivalent indiscutable existe en français,
- franglais, ou francisation fantaisiste de termes anglais,
- traduction littérale de phrases anglaises donnant un français lamentable à partir duquel on peut reconstituer l'anglais d'origine,
- d'une façon générale, tous les cas où des textes soi-disant en français manifestent le plus profond mépris pour le lecteur français.

Sans tomber dans un purisme excessif, les exemples ne manquent pas.

Cette rubrique correspondrait tout-à-fait à l'esprit de l'association, apporterait une note souvent humoristique (tellement c'est gros, parfois !!!), et qui sait, permettrait à certaines des sources en cause de s'amender.

R. BORRAZ

Ayant reçu récemment divers matériels français, je me suis aperçu avec horreur :

- soit que certains terminaux ne possèdent même pas nos caractères nationaux : é, è, ê, ë, ç, etc ...
- soit que lorsqu'ils les possèdent, les combinaisons de touches et les codes de transmission sont différents entre les constructeurs.

Ceci pose un problème très grave. Chacun en France pond des tas de choses générales dans son coin.

N'est-ce pas aussi le rôle de l'A.I.L.F. d'essayer d'y remédier en proposant une concertation entre les constructeurs, mais avec les utilisateurs, scientifiques, enseignants, juristes, linguistes, écrivains, journalistes. Nous sommes un Forum. Profitons-en car tout le monde a à y gagner. Si nous exportons un jour une vraie informatique française (rappelez-vous qu'IBM France réalise plus de 90 % de nos exportations...), il ne faudrait pas que les clients reprochent une absence de normalisation entre nos différents matériels qu'ils refuseraient alors et ils auraient raison, pour ce motif. La défense de la langue française n'est pas qu'une «philosophie logicielle» ; elle passe aussi par la cohérence du matériel.

Bien amicalement
Gérard LANGLET